

Le Mot du Maire

Chères Barrannaises, chers Barrannais,

La richesse de ce bulletin municipal témoigne de la vitalité de notre commune. La diversité des rencontres et animations organisées tout au long de l'année 2025 montre combien le dynamisme de nos associations est grand et combien il est important de les soutenir. Ces moments de partage qui renforcent nos liens sociaux sont essentiels à la qualité de vie et au bien-être de chacun.

Même quand les évènements sont initiés par la municipalité, rien ne saurait se faire sans l'implication des bénévoles des associations .

Les travaux votés par le conseil municipal en 2024, et réalisés au cours de cette année vous sont présentés dans ce bulletin, ainsi que les projets à venir.

En 2025, nous avons dû faire face à de nouvelles incivilités ou infractions : tags aux abords de l'église, dépôts sauvages de déchets autour des points de collecte y compris au sein du village, dégradations sur les clôtures du terrain de tennis, divagations de chiens errants, ainsi que des excès de vitesse à la sortie du village rendant la sortie du lotissement de la Couloumère particulièrement dangereux. Ces comportements ne peuvent rester sans réponse et nous ont amenés à engager une réflexion afin d'apporter des solutions adaptées.

Je tiens à remercier les agents communaux pour leur engagement quotidien à votre service ; qu'il s'agisse de l'entretien du village, des bâtiments, du cimetière, des routes et chemins , de l'accueil à la mairie ou le travail administratif est toujours plus exigeant, ils font preuve d' un remarquable esprit d'équipe afin d'assurer la continuité et la qualité du service public. Il en va de même pour l'école ou toute l'équipe pédagogique œuvre avec dévouement pour offrir à nos enfants le meilleur enseignement et le meilleur accueil possibles.

Après 12 années passées au Proxi, Camille et Laetitia Dambes ont choisi d'engager une nouvelle orientation professionnelle. Nous les remercions chaleureusement et leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

Nous sommes, par ailleurs, heureux d'accueillir Sabrina et Sébastien Roffe qui ont repris le commerce contribuant ainsi au maintien d'un service essentiel à la vie du village. Nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouvelles familles récemment arrivées sur Barran.

J'adresse une pensée sincère à toutes les familles qui ont perdu un être cher au cours de l'année écoulée.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 2026.

Nicole JOULLIÉ

État Civil 2025

NAISSANCES

MENDOUSSE Adèle
PISSEMBON Shams
CRESSON Louise
TOMASELLO Liam

MARIAGES

DANEY DE
MARCILLAC
Agathe
&
RUHLMANN
Arsène

ROCHETTE Agnès
&
SARKISSIAN Didier

JOULLIÉ Lucie
&
MAZENS Nicolas

DÉCÈS

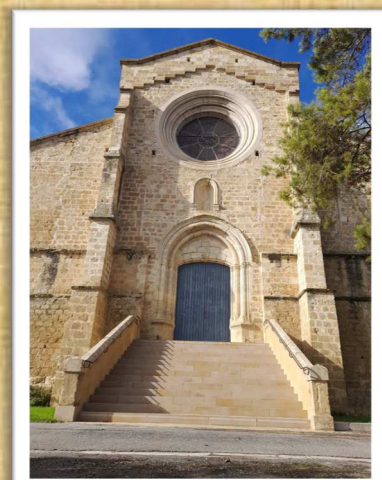
BOURSIER
Catherine
MOUSSET André
ROUCAU Paul

Point travaux et dépenses 2025

Rénovation des marches de l'Eglise

Dans la continuité des travaux et des aménagements du cœur du village, la municipalité a initié les travaux de restauration des marches de l'escalier de l'église.

L'entreprise Histoire de Pierre, spécialisée dans la maçonnerie traditionnelle et taille de pierre, et le ferronnier Bruno Perret ont achevé les travaux au mois d'octobre. .



Plan de financement définitif

Dépenses HT

Coût des travaux : 29 510.60 €

Recettes HT

Subvention Etat DETR : 5710.88 € soit 19.35 %

Fonds propres Commune : 23799.72 € soit 80.65 %

Rénovation des toilettes publiques

Toujours dans la continuité des travaux et aménagements du cœur du village, ce sont cette fois les toilettes publiques qui font peau neuve grâce à l'Entreprise IdeoRénov.

Les travaux sont en cours ils devraient être achevés début 2026 et permettront un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

Plan de financement définitif

Dépenses HT

Coût des travaux : 9 909.99€

Recettes HT

Subvention Etat DETR notifiée : 2973 € soit 30 %

Fonds propres Commune : 6936.99 € soit 70 %

Salle de sports

Les dégradations du sol causées par les racines des platanes de la route départementale ont été réparées, afin que la pratique du tennis et du basket puisse se faire dans de bonnes conditions.

A venir

- Une subvention DETR d'un montant de 15 664.20€ a été obtenue en 2025 pour l'aménagement d'une salle de sciences à l'école les travaux vont débuter début 2026.
- Depuis plusieurs années la commune de Barran est confrontée à une vitesse excessive des véhicules et particulièrement sur la RD 943 en direction de l'Isle de Noé, il est nécessaire d'agir avant de devoir déplorer un accident. La mise en place de 2 dispositifs de feux à récompense solaires a été décidée. Ce type de dispositif a déjà fait ses preuves dans d'autres communes. Une demande de DETR a été effectuée auprès des services de l'Etat.



Pont de Mazères

Comme indiqué dans le précédent bulletin il était nécessaire de prendre des mesures de sécurité pour la préservation du pont de Mazères.

Conjointement avec la commune de Mirannes un arrêté limitant tonnage et hauteur de passage a été pris et des portiques installés de chaque côté du pont. Malheureusement ces portiques ont été très vite objet d'acte de vandalisme.

Les deux communes ont donc été contraintes de revoir le dispositif de mise en sécurité du pont : avec la mise en place de plots en béton et d'une signalisation renforcée le pont est désormais limité en largeur et en tonnage.

Espérant que ce nouveau système de préservation ne soit pas l'objet de dégradations et permette une utilisation du pont pour quelques années supplémentaires.



Vidéoprotection

De nombreuses communes du Gers se sont déjà dotées d'un système de vidéoprotection ; les statistiques prouvent que le taux de délinquance diminue dans ses communes donc que l'effet de dissuasion est important.

A la suite de divers faits d'incivilités, dégradations et cambriolages, le conseil municipal a engagé une démarche pour doter l'espace public du village d'un tel système de protection.

Il s'agit d'un dispositif, très encadré, qui vient en cas de nécessité en appui à la gendarmerie locale. L'objectif est de mieux protéger la commune. Les images ne peuvent être visionnées que par quelques personnes habilitées par le préfet ou la gendarmerie sur réquisition judiciaire.

Gendarmerie du Gers : Réunion de prévention et d'information

Sachant qu'en matière de sûreté, la prévention est la meilleure arme, la gendarmerie du Gers, nous propose une réunion d'information à Barran sur les différents types d'atteinte aux biens : cambriolages, vols, escroqueries.

Cette réunion de prévention sera l'occasion de prodiguer des conseils et d'informer sur les bons réflexes à avoir pour nous prémunir également contre les risques liés à la cybercriminalité, usurpation d'identité, et autres arnaques en ligne.

Cette réunion se tiendra début février.





Elections municipales : harmonisation du mode de scrutin à l'ensemble des communes

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

En application de la [loi du 21 mai 2025](#), à partir des élections municipales de 2026, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est un mode de scrutin de liste paritaire comme c'était déjà le cas dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Voici ce qui change pour les communes de -1000 habitants comme Barran :

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter.

Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la suppression du panachage.

Désormais, **si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.**

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés elle reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (prime majoritaire). Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



PLUi de Val de Gers : un projet pour l'avenir du territoire

La Communauté de communes Val de Gers élabore depuis 2023 son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme, établi à l'échelle des 42 communes, fixera pour les quinze prochaines années les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement et de préservation des espaces. Il a pour objectif d'harmoniser les politiques locales d'habitat, d'activités, d'équipements et de mobilité, tout en tenant compte de la richesse agricole, naturelle et paysagère du territoire.

Conçu en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne et le projet de Parc naturel régional de l'Astarac, le PLUi s'inscrit dans le cadre de la loi « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN). Celle-ci encourage une gestion plus économe du foncier, en limitant l'étalement urbain et en favorisant la réutilisation des espaces déjà urbanisés.

Le 12^e comité de pilotage du PLUi, organisé le 2 octobre 2025, a marqué une nouvelle étape dans l'avancement du projet. Les élus et techniciens ont présenté les étapes en cours : rédaction du règlement écrit et graphique, ainsi que les ajustements réalisés à la suite de réunions ayant eu lieu avec chaque commune cet été. Les échanges ont également permis d'intégrer les remarques formulées par les partenaires institutionnels, parmi lesquels la DDT du Gers, le SCoT de Gascogne, le projet de Parc naturel régional de l'Astarac et les gestionnaires de réseaux.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), en cours d'élaboration, préciseront les conditions d'aménagement des futurs secteurs d'urbanisation. Elles aborderont notamment les questions de paysage, d'énergie, de trame verte et bleue et de développement économique. Deux réunions publiques sont prévues prochainement afin de clore la phase de concertation et de présenter au public l'état d'avancement du document.

L'année 2026 sera consacrée à la phase administrative, comprenant la consultation des Personnes Publiques Associées, l'enquête publique, puis l'approbation du PLUi envisagée pour l'été 2026. Une fois adopté, ce document remplacera les plans locaux d'urbanisme et cartes communales existants et deviendra la référence pour l'aménagement et l'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

Toutes les informations relatives à la démarche sont disponibles sur le site dédié : plui.cc-valdegers.fr.

Contacts :

PLUi Val de Gers : plui@cc-valdegers.fr

Communication Val de Gers : communication@cc-valdegers.fr



À L'ÉCOLE

une année riche en projets
et en découvertes



L'année scolaire écoulée a été marquée par de nombreuses sorties et activités pédagogiques. Grâce à nos partenaires, Ciné32, Circa et la Ligue de l'Enseignement du Gers, toutes les classes ont eu l'occasion de se rendre deux ou trois fois au cinéma et d'assister à au moins une représentation de théâtre ou à un spectacle de cirque.

Dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Mirande, trois auteurs, Malika Doray, Francesco Pittau et Florence Médina, sont venus rencontrer les élèves. Ils ont pu échanger sur la création d'un livre et présenter leur processus de travail, offrant ainsi un moment privilégié de découverte littéraire.

Avec le soutien de la mairie et de la communauté de communes Val de Gers, les élèves ont suivi les parcours *Savoir Nager* comprenant 11 séances à la piscine d'Auch et *Savoir Rouler à Vélo*. En enseignement moral et civique, plusieurs intervenants spécialisés sont venus sensibiliser les enfants à l'hygiène corporelle, aux premiers secours et au bon usage des écrans. Une "semaine sans écran", organisée en partenariat avec les animateurs de l'ALAE Val de Gers, a également été proposée, rencontrant un vif succès.

Depuis plusieurs mois, les élèves, et plus particulièrement les plus grands, mènent un inventaire des espèces végétales et animales présentes autour de l'école, dans un espace reconnu comme Aire Terrestre Éducative par l'Office Français de la Biodiversité. Avec l'appui de la municipalité, ils engageront prochainement des actions de sensibilisation et de préservation de la biodiversité, en associant parents et habitants de Barran.

La synergie entre l'association des parents d'élèves, la coopérative scolaire et la mairie de Barran a permis de financer des séjours pour tous les enfants scolarisés de la GS au CM2. Les plus jeunes ont ainsi passé trois jours à Arreau, dans les Hautes-Pyrénées, pour un séjour dédié à l'astronomie, tandis que les plus âgés ont vécu un séjour de quatre jours à Cassen, dans les Landes, axé sur les activités équestres et de pleine nature.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique, avec des effectifs stables et de nouveaux projets enthousiasmants à venir !

Travaux d'été à l'école

Comme chaque année, des travaux ont été entrepris à l'école pendant les vacances scolaires. Toutes les salles de classe bénéficient maintenant d'un éclairage confortable avec des ampoules Leds, le plafond a été baissé dans les salles des maternelles, des ventilateurs ont été installés dans les classes de l'étage (les classes les plus chaudes) et le sol de la salle des GS/CP a été entièrement rénové et isolé.

Ludothèque

A partir du samedi 3 janvier, la Ludothèque de Val De Gers vous donne rendez-vous chaque premier samedi du mois de 14 heures à 17h à la maison de l'enfance à Barran. Vous aurez la possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux(adhésion 10 € / an).



2025 des petits barrannais



Fête & repas de Noël 2024



Carnaval de l'école
Février 2025



Semaine des défis
Remise des diplômes
Juin 2025



Fête de fin d'année scolaire
2024-2025



2025 à Barran

Des animations ou activités variées ont égayé Barran en 2025 : concerts, marchés, vide-greniers, course au clocher, repas d'associations ...

Merci à tous ceux qui, par leur énergie, font vivre notre village.



Vœux du Maire
Samedi 11 janvier 2025



Concert du Guillaume Lopez Trio
26 janvier 2025
par Arts et Musique en Barrannais



Challenge Jean-Pierre BAQUÉ
13 avril 2025
Course



Challenge Jean-Pierre BAQUÉ
13 avril 2025
Marche organisée par la Gym Volontaire



Marché aux fleurs
27 avril 2025
par l'AVS





Cérémonie du 8 mai 2025



Soirée Estival de Gers
31 juillet 2025



Cérémonie hommage à René
ANTICHAN à Mazères
20 juillet 2025



Fête du village
22,23 et 24 Août 2025

Vide Grenier
5 octobre 2025
par la Gym Volontaire

**VIDE-GRENIER
BARRAN**
DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025
PLACE DU MARCHÉ



2 € LE MÈTRE
RESTAURATION POSSIBLE SUR PLACE
ORGANISÉ PAR LA GYM VOLONTAIRE
RÉSERVATION ET RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE MARYSE 06 84 99 09 96



Marché aux fleurs organisé par l'AVS
26 octobre 2025

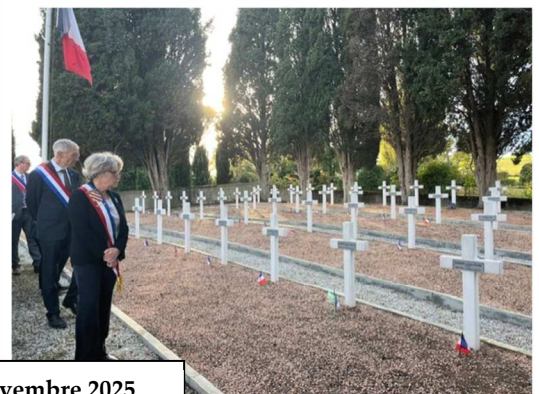
ARBUSTES...
• HUITRES SUR PLACE OU A EMPORTER !
• ASSIETTES DE TAPAS
• BOISSONS

BUVETTE

TOUT LE PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE



Cérémonie du 11 novembre 2025



LES PARENTS D'ÉLÈVES DE
L'ÉCOLE DE BARRAN
PRÉSENTENT LEUR

MARCHÉ DE NOËL
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE
DE 9H30 À 18H
- BARRAN -
Salle des fêtes du village

* d'une quinzaine d'artisans et producteurs locaux,
buvette, restauration, animations diverses...
Présence du PÈRE NOËL !
Ambiance festive et chaleureuse !
Et bien évidemment, les stands de l'AVS et de l'école
au profit des élèves !

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Renseignez-vous aux :
@Mairie de la Vie Saint-Jacques
@Père Noël



Marché de Noël
7 décembre 2025
par l'AVS



Noël des aînés 2025
16 décembre 2025
Animé par les chants de Noël des enfants de l'école



ASSOCIATIONS



AMICALE DU JJBARRANNAIS

L'association de l'amicale du JJBarrannais poursuit sa belle dynamique cette année.

Avec désormais 60 adhérents, elle continue de se développer. L'ouverture de cours supplémentaires sur Auch a notamment permis de constituer un groupe féminin, venu renforcer la diversité et la richesse de nos pratiquants.

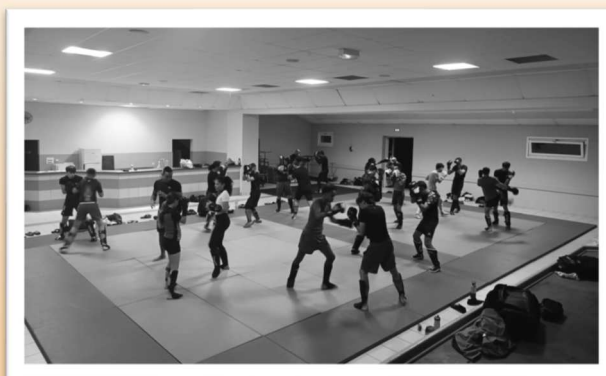
L'ambiance au sein de l'association reste studieuse, respectueuse et conviviale, permettant à chacun de progresser à son rythme.

Début prometteur cette année, pour un petit groupe de pratiquants de Tai Chi forme Cheng Man Ching. Réputée pour ses bienfaits thérapeutiques, c'est une pratique tournée vers le bien-être. Tai Chi le jeudi à la salle des fêtes de 18h à 19h55.



Nous adressons enfin nos remerciements à la mairie et aux employés municipaux pour leur soutien et leur disponibilité.

Sportivement





ARTS ET MUSIQUE EN BARRANNAIS

Dimanche 26 janvier Arts et Musique accueillait l'association l'Air des Balkans pour une étape dans le cadre d'une résidence de territoire, la Convivencia, programmée par la communauté de Val de Gers. A deux pas des Pyrénées, c'est un territoire à la fois ancré au cœur de la Gascogne et ouvert à sa voisine, l'Espagne. Ces deux aires culturelles partagent une histoire, des cultures, des imaginaires communs... parfois méconnus.

Cela a donné lieu à des échanges, des histoires communes et des partages entre les cultures occitanes et espagnoles que cette résidence de territoire est venue interroger autour une Table ronde animée par Alem Surre Garcia, et le Centre Culturel Espagnol d'Auch, autour des influences culturelles et historiques espagnoles en Gascogne. Les quatre artistes sont venus partager leurs recherches artistiques et historiques, en les nourrissant d'échanges avec les habitants.

Un programme riche pour aborder une réflexion commune sur l'identité culturelle d'un territoire, ancré et ouvert sur le monde. La Rencontre s'est suivie d'un concert gratuit de Guillaume Lopez Trio au Foyer Familial de Barran, gratuit.



Vendredi 14 novembre L'Association Arts, Musique, Histoire et Patrimoine de Barran accueillait Jacques Couzinet, membre de la Société Archéologique du Gers, pour présenter l'immense projet de cimenterie qui s'élevait au lieudit Pontic à l'extrémité de la commune de Barran.

Une nombreuse assistance conquise, au moins 70 participants ont écouté avec beaucoup d'attention, la présentation, très détaillée et instructive, étayée de riches références et illustrations de ce projet d'usine, qui n'a pu être mis en production et perdurer.

En résumé, après le premier conflit mondial, pour satisfaire au besoin de la construction, les besoins en ciment sont considérables. Alban Druilhet, juge de paix à Biarritz, avait hérité de la propriété familiale comprenant carrières et terrains argileux. Il s'associe avec l'ingénieur Raymond Gautier pour créer, en 1928, la Société anonyme des Ciments de Pontic, à Barran avec pour siège l'Isle de Noé, au capital de 1,75 millions de francs. Pendant deux années, l'entreprise Bardin, de Montauban, construit l'ensemble des bâtiments ; les machines sont installées. Les capitaux nécessaires à la construction sont toujours plus importants ; la trésorerie vient à manquer. On augmente le capital avec la vente de nouvelles actions ; ce n'est pas suffisant. En fin 1931 tout s'arrête brusquement ; la société est en faillite. Les administrateurs sont poursuivis. Joseph Garat, député maire de Bayonne est de ceux-ci. Fin 1933, l'affaire des Bons de Bayonne éclate ; l'escroc Stavisky est impliqué. Le juge met en évidence que Stavisky avait aidé financièrement son ami Garrat englué dans la faillite de la société des Ciments de Pontic. Les biens appartenant à l'usine sont proposés aux enchères à l'audience des criées du Tribunal d'Auch en mai 1944. Qu'advient-il ? Lézo de Urreiztieta, un nationaliste basque, armateur et contrebandier, devient le nouveau propriétaire de tous les terrains et constructions présentes sur le site. C'est ainsi que se termine dans l'échec l'unique projet de cimenterie gersoise.

La soirée s'est terminée autour d'un moment convivial avec tous les participants.





ATELIER BARRANNAIS



2025 a été une année de transition pour notre association. À ce jour 93 adhérents sont inscrits (49% de barrannais et 51% des communes voisines). Nous sommes fiers de notre engagement envers la communauté et de notre capacité à rassembler des passionnés autour de projets communs.

Le 10 février 2025, pour la 2ème année consécutive, les élèves de la section européenne du lycée Beaulieu Lavacant ont échangé avec les apprenants de l'atelier anglais. L'objectif était de découvrir différents pays, bien entendu dans la langue de Shakespeare. Un goûter a permis de clôturer cette après-midi studieuse et intergénérationnelle dans un climat de confiance et de communication. Merci Diana et Fabienne, chevilles ouvrières de ces rencontres.



Le 17 mai 2025, un moment de rencontres et d'échanges autour d'un buffet, administrateurs et intervenants ont apprécié la présence de Madame Joullié.



Le 13 juin 2025 a eu lieu l'AG statutaire 2024. L'un des temps forts a été l'élection du C.A (11élus). La gouvernance actuelle ne reconduira pas le prochain mandat.

Le 21 juin 2026 une date à retenir, en l'église de Barran, le groupe GOSPEL PRAISE FAMILY vous fera vibrer au son du gospel moderne et traditionnel.

Nous remercions Madame le Maire, ses collaborateurs et la municipalité pour leur soutien indéfectible.

Contact : atelierbarran@gmail.com Mobiles : 0630536771 ou 0688501723





AVS

AUTOUR DE LA VIE SCOLAIRE



Peut-être avez-vous déjà pu acheter des fleurs à la Toussaint ou des tomates en mai, trouver vos cadeaux sur le marché de Noël, chiner des objets ou partager des huîtres entre amis sous la halle... tout cela grâce à la mobilisation de l'AVS; association barranaise dont les membres ont en commun d'avoir au moins un enfant scolarisé au sein de notre école primaire.



L'AVS poursuit 2 missions :

- contribuer au financement de la vie de l'école, que ce soit pour l'achat de matériel, de livres ou de revues mais aussi la réalisation de sorties scolaires (transport, hébergement, activités)..
- renforcer les liens entre les parents d'élèves, les enfants et les habitants du village.

Grâce à la participation de chacun et chacune d'entre vous, l'AVS collecte des fonds à l'occasion des événements organisés par ses membres bénévoles. Ces fonds servent ensuite au financement de projets présentés par l'école, en complément d'autres fonds issus de la mairie, des collectivités ou de tout autre organisme octroyant des subventions.

Ils comptent donc sur votre présence et votre participation à l'occasion de leurs prochains événements : marché aux fleurs, vide grenier...





COMITÉ DES FÊTES

Chères Barranaises, chers Barranais,



Du fond du cœur, le Comité des Fêtes tient à vous remercier pour votre présence, votre bonne humeur et votre fidélité lors de nos différentes manifestations : la traditionnelle tartiflette, Esti'Val de Gers ou encore la fête de Barran. Vous voir si nombreux, partager un repas, un sourire ou un moment de convivialité : voilà ce qui nous donne l'énergie et l'envie de continuer à organiser ces rendez-vous qui rapprochent et font vivre notre village.

C'est toujours pour nous un immense plaisir de vous accueillir et de vous servir.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux lors de nos prochaines festivités.

Avec toute notre gratitude et notre amitié,

Le Comité des Fêtes de Barran



ENTENTE BARRAN-RIGUEPEU BASKET

Dans nos petits villages où la vie se tisse autour des rencontres et des engagements quotidiens, l'Entente Barran – Riguepeu fait figure de bel exemple.

Depuis maintenant 30 ans, notre petit club de basket poursuit son chemin avec détermination et enthousiasme, offrant aux enfants de 5 à 10 ans l'occasion de découvrir la joie du sport collectif, du partage et du dépassement de soi.

Bien plus qu'un simple club, l'Entente continue de faire vivre sa flamme autour de valeurs simples et essentielles : solidarité, convivialité et transmission. Grâce à l'investissement de ses bénévoles, nos jeunes basketteurs profitent chaque semaine d'un accompagnement de grande qualité, dans un environnement bienveillant et adapté.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Comité Départemental, partenaire fidèle et indispensable, dont le soutien constant permet au club de continuer d'exister. Cette année encore, il témoigne de son engagement à nos côtés en mettant à disposition son minibus, facilitant ainsi nos déplacements et renforçant l'accès au sport pour tous.

Un petit club peut faire de grandes choses, surtout lorsqu'il est porté par une communauté unie et passionnée.

Longue vie à l'Entente Barran – Riguepeu !





GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gym Volontaire de Barran vous accueille tous les mardis matin et les jeudis soir pour se maintenir en forme. Encadrés par une animatrice diplômée d'État, des cours sont dispensés au Foyer Rural de Barran :

- gym douce- pilates : mardi de 9h à 10h
- renforcement musculaire – cardio : jeudi soir de 20h à 21h.

Dans la bonne humeur, le sérieux et la convivialité, l'association Gym Volontaire participe également à la vie du village de Barran par son traditionnel vide grenier et autre animation.

Venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement : LANNES Maryse 06 84 99 09 96



JOYEUSE PÉTANQUE BARRANNAISE

Au niveau de l'activité, le club toujours en augmentation.



Des entraînements sont organisés toute l'année civile les mardi, vendredi à partir de 20 h 30 ainsi que le dimanche après-midi tous les 15 jours.

Notre club reste dynamique dans son fonctionnement puisque plusieurs événements et sorties ont été programmé tout au long de l'année.

Cette année 2025, nous avons fait notre repas annuel en novembre avec repas carcasses qui a été un franc succès que nous reconduirons sûrement en 2026.

Au niveau sportif, comme chaque année, nous avons participé aux diverses compétitions (coupe de France, OPEN, etc.) Il en sera de même pour 2026.

Le bureau de la Joyeuse Pétanque Barrannaise remercie tous les bénévoles, les sponsors, ayant participé à l'activité du club.

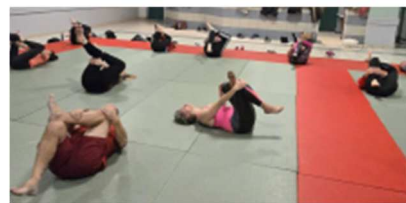
Le club souhaite garder son esprit de convivialité, de bonne humeur.

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux pour 2026 et particulièrement nos souhaits de bonne santé.





JUDO CLUB BARRANNAIS



Le Judo Club Barrannais a fait sa rentrée le 15 septembre 2025 avec à ses côtés Fred Estève (Vice-champion du monde de Kata et 7e dan) ainsi que Jérôme Destéfani comme professeurs.

Cette saison les cours sont aux horaires habituels avec 2 niveaux enfants ainsi qu'un cours adulte de Taïso : les 4-6 ans de 17h à 17h45, les 7 et + de 17h45 à 18h45, Taïso à 18h50 (Le Taïso étant une discipline basée sur le renforcement musculaire accessible à tous).

Il y aura des échanges inter-clubs en judo plusieurs fois dans l'année pour les enfants.

Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli en judo 14 petits, 6 grands et au Taïso 39 adultes. Pour l'année 2025, nous accueillons 18 petits, 10 grands en Judo et 32 adultes en Taïso.

Nous sommes ravis du nombre d'adhésions croissantes.

Nous le devons à l'investissement de chacun des adhérents, de nos bénévoles mais aussi et surtout à nos professeurs Fred et Jérôme qui font la fierté du Club.

Le Judo Club Barrannais a été heureux d'accueillir lors de son repas choucroute du 08/02/2025 125 adultes ainsi que 14 enfants.

Le prochain repas est programmé pour le 31 janvier 2026, alors à vos agendas ! Nous vous attendons nombreux !

Renseignements : judobarran@gmail.com



MOTO CLUB BARRANNAIS



La quinzième saison du Moto Club s'est déroulée avec succès.

Toutes les sorties ont pu avoir lieu dans les environs du Gers : le Tarn, les Pyrénées... tout ce qui peut plaire aux adhérents !

Le weekend s'est déroulé sous la chaleur dans le cirque de Navacelle, où la bonne humeur et l'amitié étaient de nouvelles réunions.

Le repas de clôture de saison a eu lieu, l'assemblée générale aura lieu début d'année 2026.

Le Moto Club Barrannais remercie encore ses adhérents, son bureau et vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année. »



TENNIS CLUB BARRANNAIS

**TENNIS CLUB
BARRAN**

La saison s'est terminée avec 32 licenciés.

Tout au long de l'année, 5 heures de cours hebdomadaires ont été dispensées par Frédéric Saint- Jean ,moniteur diplômé d'état.

La compétition reste le moteur du club.

Au cours de l'année, nos licenciés ont participé à différentes compétitions.

- **3 équipes ont été engagées en Coupe d'Hiver :**

- 1 équipe dames (Anne-Laure, Claire ,Laetitia)
- 2 équipes messieurs :
 - o équipe 2 (Clément, Hakim ,Philippe ,Thierry)
 - o équipe 1 (César et Luc)

L'équipe 1 se qualifie pour la phase finale, élimine Montestruc en 1/2 finale et s'incline en finale face à Auch.

- **1 équipe messieurs engagée en coupe de Printemps :**

- (Hakim, Patrick ,Philippe et Thierry)

- **2 équipes (messieurs et dames) engagées dans le double départemental.**

- Nos licenciés participent aussi à des tournois individuels dans les clubs du département. Félicitations à Laetitia qui termine 3ième du Master du Gers.

- **Plateaux Galaxie enfants**

Nos plus jeunes participent à des plateaux galaxie dans différents clubs. Ils accèdent aux premières places confirmant leur motivation et leur compétitivité. Bravo à eux et merci aux parents pour leur présence.

Clément Angama a choisi de quitter ses fonctions de président. Merci à lui pour son engagement et son travail .

Un nouveau bureau a été constitué :

- Présidente : Arlette Fourès
- Secrétaire : Philippe Lavigne
- Trésorier : Luc Dalla -Barba

Nous remercions chaleureusement:

- Madame le Maire de Barran et son conseil municipal pour la subvention accordée

et la mise à disposition des locaux.

- Les employés municipaux pour leur aide précieuse tout au long de l'année.
- La Joyeuse Pétanque Barrannaise qui nous accueille pour partager le goûter de Noël .

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes et une nouvelle année pleine de bonheur, de santé et de réussite .



Des nouvelles des clochers tors

Niedermorschwihr
Assemblée générale des clochers tors

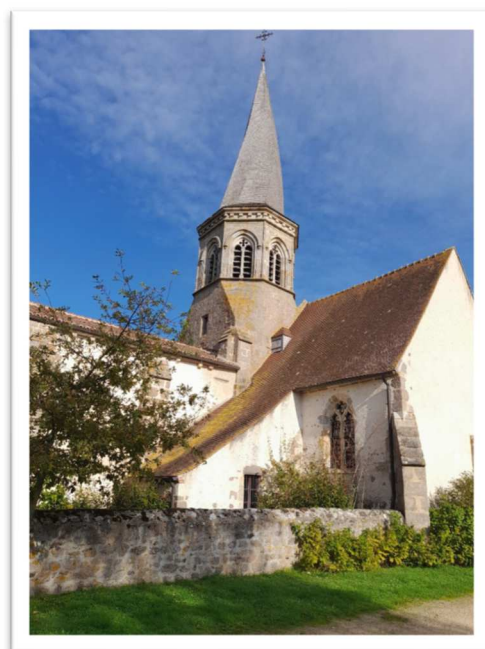
Cette année, durant le week-end des 13, 14 et 15 juin l'Alsace accueillait le congrès des Clochers Tors d'Europe à Niedermorschwihr, charmant petit village viticole situé dans la région de Colmar, dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'association des Clochers Tors d'Europe.

Une centaine de congressistes sont venus à Niedermorschwihr représentant tous leur clocher vrillé et notamment Rochechouart (Haute-Vienne), St Otrille (Cher), Barran (Gers), Le Vieil Baugé ((Maine-et-Loire), Québriac (Ille-et-Vilaine), Mervans (Saône-et-Loire), Meuvy (Haute-Marne), Fougeré (Maine et Loire), St Bonnet du Four (Allier), Goé en Belgique (Province de Liège), etc.

Durant ce week-end un programme riche était proposé visites et découverte de l'Alsace et de ses traditions et savoir-faire avec visite de caves et dégustation des vins d'Alsace. Visite de l'église St Gall au Clocher vrillé et présentation de son orgue d'Andreas Silbermann (1726), du patrimoine architectural alsacien (maison à oriels et colombages), gastronomie et arts et traditions populaires.

Un moment de retrouvailles conjuguant convivialité et patrimoine où la délégation de Barran était présente.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu à St -Bonnet -De- Four dans l'Allier début juin 2026.



Déjà programmé en 2026 à Barran

Samedi 3 janvier : Ludothèque présente au Jardin d'enfants à partir de 14h00

Samedi 31 janvier : Repas du Judo Club au Foyer Familial

Samedi 7 février : Fête des crêpes & après-midi jeux intergénérationnels proposé par l'école au Foyer Familial

Samedi 21 février : Repas du Comité des Fêtes - soirée Tartiflette

Dimanche 1^{er} mars : Loto de la Joyeuse Pétanque au Foyer Familial

Dimanche 22 mars : Bal Country au Foyer Familial

Dimanche 19 avril : Banquet de la Société du Chapitre

Dimanche 26 avril : Challenge Jean-Pierre BAQUÉ

Dimanche 21 juin : Concert Gospel à L'Eglise par l'Atelier Barrannais

Samedi 27 juin : Sardinade de la Société Saint Hubert

21, 22 & 23 août : Fête du village

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes

et espérons vous retrouver nombreux

Samedi 10 janvier à partir de 18h45

au Foyer Familial

pour les Vœux de la Municipalité.



Rédaction : Associations / Commission communication

Photos : Mme REY.M-H/ Mme VALLAT.C / M. MAUPEU. M / M. PECOUT. J / M.DE BRITO. L / Mairie • Impression : Mairie de Barran • Tirage à 400 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique • Dépôt légal à parution • Mairie de Barran : 45 rue du Docteur Demandes – 32350 Barran •